
Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 3 mars 2007

La municipalité d'Edson reçoit une contribution de 6 millions de dollars pour se doter d'un approvisionnement en eau potable de qualité

Edson, Alberta – Les citoyens de la municipalité d'Edson bénéficieront d'un approvisionnement fiable en eau potable dans le cadre d'un projet d'infrastructure municipale verte qui consiste à remplacer trois kilomètres de canalisations sous la route 16.

Un investissement conjoint fédéral-provincial de 6 millions de dollars permettra de réaliser le projet d'infrastructure verte visant à remplacer les canalisations d'eau situées sous la route 16. Le projet a pour but d'assurer un approvisionnement et une distribution fiables et d'améliorer le service de protection contre l'incendie en augmentant le nombre d'habitations protégées par des bornes d'incendie. L'installation des nouvelles canalisations permettra à la municipalité d'Edson de renouveler la couche de surface de la chaussée, de diminuer le nombre de bris de conduites d'eau et de minimiser à long terme le coût d'exploitation.

Dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA), les gouvernements fédéral et provincial investiront chacun 3 millions de dollars dans le projet.

Rob Merrifield, député de Yellowhead, au nom de l'honorable Rona Ambrose, présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, et Ivan Strang, député de West Yellowhead, au nom de l'honorable Luke Ouellette, ministre de l'Infrastructure et des Transports de l'Alberta, ont annoncé aujourd'hui l'investissement conjoint.

« Le nouveau gouvernement du Canada répond aux besoins de la population d'Edson par des mesures concrètes », a déclaré le député Merrifield.

« L'investissement de 6 millions de dollars annoncé aujourd'hui permettra de fournir une eau potable de qualité et d'assurer une meilleure protection contre l'incendie dans la région. »

« Le remplacement de la conduite maîtresse améliorera la qualité de vie des résidents d'Edson et en fera un endroit beaucoup plus sûr, a indiqué M. Strang. L'amélioration de la qualité de vie et l'augmentation de la sécurité des collectivités figurent parmi les cinq priorités du gouvernement cernées par le premier ministre Stelmach. »

Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta est une initiative conjointe entre les gouvernements du Canada et de l'Alberta qui permet aux collectivités de répondre à leurs besoins locaux en matière d'infrastructures. Dans le cadre du FIMRCA, les gouvernements fédéral et provincial investiront chacun 88 millions de dollars dans le renouvellement des infrastructures municipales.

Au moins 55 p. 100 des fonds sont consacrés à des projets d'infrastructures écologiques qui contribuent au développement économique des collectivités et à la préservation de l'environnement. Il s'agit de projets d'approvisionnement en eau, de traitement des eaux usées, de gestion des déchets solides, d'amélioration du rendement énergétique des bâtiments publics et de transports en commun. Le FIMRCA permet également de financer des projets culturels, récréatifs et touristiques, ainsi que l'amélioration de l'accès au service Internet à large bande. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel fondé sur l'examen des demandes de financement soumises par les collectivités de l'Alberta.

-30-

Personnes-ressources :

Donna Kinley
Gestionnaire, Communications
Diversification de l'économie de l'Ouest
Canada
Edmonton (Alberta)
Tél. : (708) 495-6892

Jerry Bellikka
Directeur des communications
Ministère de l'Infrastructure et des
Transports de l'Alberta
Edmonton (Alberta)
Tél. : (780) 415-1841

Fiche d'information

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA)

Le projet suivant reçoit un financement dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA).

Ville d'Edson

Remplacement des canalisations d'eau situées sous la route 16 (transcanadienne Yellowhead)

Investissement conjoint fédéral-provincial : 6 000 000 dollars (le projet est assujéti à une évaluation environnementale)

Le projet d'infrastructure verte consiste à remplacer près de 3 kilomètres de canalisations d'eau situées sous la route 16. Actuellement, ces canalisations en fonte de 4 pouces comprennent des joints au plomb présentant des risques pour la santé et n'assurent aucune protection contre l'incendie. Elles seront remplacées par des conduites en chlorure de polyvinyle (PVC) qui procureront un approvisionnement en eau fiable et une protection contre l'incendie aux habitations situées le long de la route. L'installation des nouvelles canalisations permettra de renouveler la couche de surface de ce tronçon de la route 16.

Fiche d'information

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA)

Programme de partenariat

- Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA) a pour but de répondre aux besoins en matière d'infrastructures des régions rurales et urbaines de l'Alberta, tout en s'assurant que tous les citoyens albertains - que leurs collectivités soient grandes, petites ou éloignées - profitent des retombées des investissements réalisés dans les infrastructures.
- Dans le cadre du FIMRCA, les gouvernements du Canada et de l'Alberta investissent dans des projets d'infrastructures locaux qui contribuent grandement au maintien d'une forte croissance économique et d'une bonne qualité de vie dans les collectivités canadiennes.
- L'entente fédérale-provinciale du FIMRCA prévoit un investissement de 88 millions de dollars dans le renouvellement des infrastructures municipales de la part de chacun des deux gouvernements. Cet investissement répond aussi aux priorités communes des gouvernements fédéral et provincial. L'ensemble des municipalités investira un montant équivalent, ce qui donnera un financement total de 264 millions de dollars pour le programme.
- Le FIMRCA est mis en œuvre par Diversification de l'économie de l'Ouest Canada et le ministère de l'Infrastructure et des Transports de l'Alberta. Il est administré par un secrétariat conjoint.

Priorités du programme

- Au moins 55 p. 100 des fonds sont consacrés à des projets d'infrastructures écologiques qui contribuent au développement économique des collectivités et à la préservation de l'environnement. Il s'agit de projets d'approvisionnement en eau, de traitement des eaux usées, de gestion des déchets solides, d'amélioration du rendement énergétique des bâtiments publics et de transports en commun. Le FIMRCA permet également de financer des projets culturels, récréatifs et touristiques, ainsi que l'amélioration de l'accès au service Internet à large bande.
- Au moins 80 p. 100 du financement du FIMRCA sont consacrés aux municipalités rurales de moins de 250 000 habitants. Les 20 p. 100

restants sont mis à la disposition de municipalités urbaines comptant plus de 250 000 habitants.

- Un montant de 880 000 dollars a aussi été mis de côté à l'intention des municipalités présentant des projets de renforcement des capacités municipales (RCM). Ce type de projet peut comprendre, entre autres, l'acquisition de logiciels de planification de l'infrastructure, la formation nécessaire pour utiliser ces logiciels, les études de planification permettant de déterminer l'inventaire et l'état des infrastructures d'une municipalité et la mise au point d'un système de gestion de biens en demande.

Participation et collaboration des administrations locales

- Le FIMRCA est géré par un comité de gestion composé de six membres : deux représentants fédéraux, deux membres nommés par l'Alberta et deux représentants des associations municipales de l'Alberta — l'Alberta Urban Municipalities Association et l'Alberta Association of Municipal Districts and Counties. Le comité de gestion élabore ses propres lignes directrices et supervise le processus d'examen et de sélection des projets. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel fondé sur l'examen des demandes de financement soumises par les collectivités de l'Alberta. La date limite de présentation des demandes de financement était le 31 juillet 2006.
- Le deuxième volet de présentation des demandes sera au printemps 2007.

Évaluation environnementale

- Les projets réalisés aux termes du FIMRCA doivent faire l'objet de processus d'évaluation environnementale appropriés, et le financement repose sur le respect de toutes les exigences fédérales et provinciales en vigueur.

Comment présenter une demande?

- Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Secrétariat conjoint du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta, par téléphone, au 1 800 396-0214 (sans frais), par courriel, à camrif@gov.ab.ca, ou en visitant le site Web du FIMRCA, à l'adresse www.camrif.ca.
- Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes d'infrastructure du gouvernement du Canada et de l'Alberta, veuillez

visiter les sites Web suivants : www.infrastructure.gc.ca et
www.infratrans.gov.ab.ca.